



WWW.SDEC-ENERGIE.FR

LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉNERGIE DANS LE CALVADOS

# Dialogue

ÉNERGIES D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

N°72  
octobre  
2018



## Terrain

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE NACRE

# Des panneaux solaires sur la piscine

PAGE 7



## SUR LE TERRAIN PAGE 2

DE NOUVELLES COMPÉTENCES À LA CARTE POUR LE SDEC ENERGIE



## SUR LE TERRAIN PAGE 6

POUR S'ÉQUIPER D'UN PANNEAU À MESSAGE VARIABLE

## EN MISSION PAGE 8

MATHIEU FLEURY  
« LE BOIS-ÉNERGIE PLUS PROCHE DES COLLECTIVITÉS RURALES »

## PAROLE À... PAGE 8

PIERRE DE PONCINS  
BIENTÔT TOUS LES RÉSEAUX AÉRIENS EFFACÉS



## ÉDITORIAL

### LE SDEC ENERGIE SE JETTE À L'EAU !

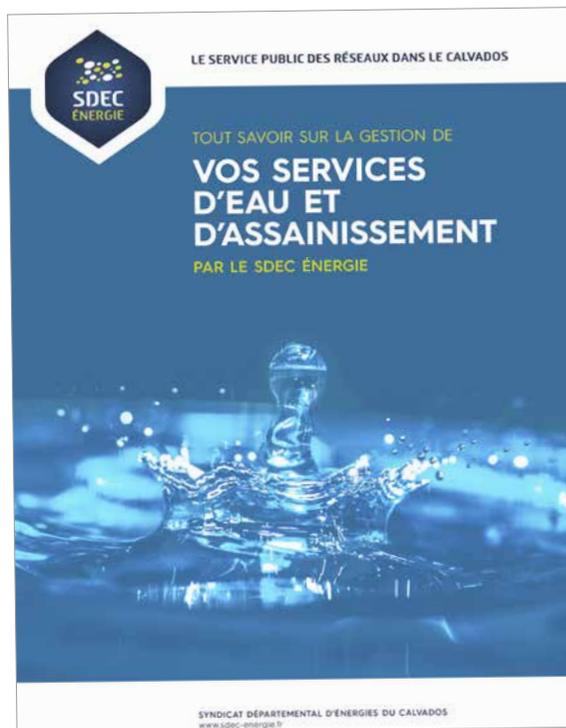
Nous vous en parlons régulièrement depuis plusieurs mois : le SDEC ENERGIE pourrait proposer de nouvelles compétences à la carte pour ses adhérents, celles liées au petit cycle de l'eau (cf. article ci-après). C'est un sujet important qui demande une expertise précise pour en évaluer les impacts, qui nécessite des échanges larges avec l'ensemble des acteurs et qui s'appuie, point essentiel, sur de l'information, de la pédagogie et de l'écoute. Ce sont ces démarches que des élus du bureau syndical, réunis en commission ad hoc ont engagé depuis le comité syndical de décembre 2017, qui leur en donnait mandat. Construire une solution concrète qui doit répondre aux attentes des collectivités intéressées sans remettre en cause les grands équilibres de notre syndicat, voilà l'objectif que nous poursuivons. Nous en avons tracé les premiers contours auprès des élus du comité syndical du 20 septembre dernier.

Maintenant, rapprochons-nous des communautés de communes ou d'agglomération, des syndicats d'eau ou d'assainissement, pour leur présenter le projet, pour l'améliorer de leurs suggestions et envisageons avec celles qui pourraient être intéressées, les modalités d'un partenariat constructif. Rapprochons-nous aussi de 1000 délégués du syndicat à l'occasion des prochaines commissions locales d'énergie qui commencent le 1<sup>er</sup> octobre et où le sujet sera largement abordé. Après ce large échange, nous serons en mesure d'établir un bilan sur l'opportunité pour le syndicat d'adapter ses statuts pour intégrer ses nouvelles compétences à la carte, bilan qui sera présenté au comité syndical de décembre. En fonction de la décision prise, les statuts pourraient ainsi être modifiés pour l'été 2019 permettant un plein exercice des compétences « petit cycle de l'eau » dès fin 2019. Il nous reste encore du chemin à parcourir, mais il est utile à tous de le suivre, car c'est comme cela que notre syndicat a toujours su s'adapter pour accompagner ses adhérents à relever les défis auxquels ils doivent faire face.

Énergétiquement vôtre,  
**Jacques LELANDAÏ**  
 Président du SDEC ÉNERGIE

## EAU ET ASSAINISSEMENT

# De nouvelles compétences à la carte pour le SDEC ENERGIE



Suite au transfert obligatoire des compétences Eau et Assainissement aux communautés de communes et communautés d'agglomération, le SDEC ENERGIE entend leur proposer comme pour le gaz, l'éclairage public ou la production d'énergie renouvelable, des compétences à la carte, quatre au total. Un accompagnement des EPCI<sup>(1)</sup> à fiscalité propre qui nécessiterait une adaptation des statuts du syndicat. Explications.

Les débats sur le transfert des compétences Eau et Assainissement ont connu quelques rebondissements lors du premier semestre 2018. La Loi NOTRE, du 7 août 2015, portant sur une nouvelle organisation territoriale, disposait que les syndicats d'eau et d'assainissement, qui couvrent moins de trois EPCI à fiscalité propre, devaient transférer leurs compétences aux intercommunalités au 1<sup>er</sup> janvier 2020. En août dernier, une nouvelle loi dite Ferrand, apportait quelques assouplissements. Le transfert pourrait être reporté pour les communautés de communes au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2026 si une minorité de blocage (25 % des communes représentant au moins 20 % de la population) le demande. Entre 2020 et 2026, le transfert pourrait être redemandé si la communauté le souhaite, mais la possibilité de blocage demeurerait, dans les mêmes conditions. Par ailleurs, cette loi dispose aussi que les syndicats d'eau et d'assainissement peuvent se maintenir s'ils sont à cheval sur plusieurs EPCI à fiscalité propre.

Enfin, la loi Ferrand apporte un autre aménagement notoire sur la compétence Assainissement. Indivisible sous la loi NOTRE, elle était

donc globale et comprenait l'assainissement collectif, non collectif et la gestion des eaux pluviales. Désormais, les eaux pluviales sont dissociées et leur transfert est facultatif pour les communautés de communes et obligatoire pour les communautés d'agglomération.

### « Une réflexion à la demande des élus »

Le transfert des compétences Eau et Assainissement et la disparition d'une majorité de syndicats actuels<sup>(2)</sup> représentent une transformation majeure de l'organisation territoriale. « Les enjeux pour les collectivités sont extrêmement importants en matière de patrimoine, d'investissement, d'exploitation mais aussi de proximité et de qualité des services auprès des usagers, sans compter l'impact sur les emplois locaux et sur l'organisation des services », note Jacques Lelandaï, Président du SDEC ENERGIE. « C'est à la demande d'élus que nous avons commencé à réfléchir à la prise des nouvelles compétences optionnelles Eau et Assainissement par le SDEC ENERGIE. Nous avons pris exemple sur d'autres syndicats départementaux (exemple des Landes) qui œuvrent à la fois dans les domaines de l'énergie et du cycle de l'eau ». Des demandes de collectivités qui

semblent aujourd'hui réalistes et pragmatiques. « Il existe évidemment un socle commun avec nos activités actuelles (travaux sur le domaine public, mutualisation des moyens, informations cartographiques, contrôle des concessionnaires, travail d'écoute et de proximité avec les élus...) », poursuit le Président du SDEC ENERGIE.

## Quatre compétences à la carte

Afin de se conformer à la loi, les EPCI à fiscalité propre sont entrés dans un processus de prise de compétences. « Certaines les conserveront, d'autres les transféreront en partie ou en totalité. Après avoir évalué le niveau d'impact sur le fonctionnement du SDEC ENERGIE, nous poursuivons nos investigations sur la mise en place de quatre compétences à la carte au profit des collectivités », précise le Président du SDEC ENERGIE : la production d'eau potable, la distribution d'eau potable, l'assainissement collectif avec ou sans la compétence liée aux eaux pluviales urbaines, et le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

« Le format à la carte assure aux EPCI une réelle solution adaptée et sur mesure. Les services de l'eau et de l'assainissement sont des services de proximité. Le SDEC ENERGIE garantit la continuité dans leur gestion », assure Jacques Lelandais. « L'adhésion au syndicat permettra de sécuriser le caractère local de la gestion des services et la pérennisation des décisions sur les modes de gestion, les tarifs et les investissements ».

Concernant le mode de gouvernance, il repenserait notamment sur la création de Commissions locales de l'eau potable et de l'assainissement à l'image des Commissions Locales de l'Energie. Le transfert des compétences d'une collectivité territoriale au SDEC ENERGIE entraînerait automatiquement le transfert des agents du service et la reprise des contrats jusqu'à leur terme.

## Adaptation des statuts du SDEC ENERGIE

Le comité syndical de septembre a pris acte de la démarche engagée. Le SDEC ENERGIE va poursuivre ses travaux d'évaluation en rencontrant les collectivités intéressées par la proposition. « Il s'agit d'affiner notre démarche pour répondre précisément à leurs attentes. Nous aurons aussi à modifier nos statuts au plus tard au Comité Syndical de février 2019 », conclut Jacques Lelandais. Les quatre nouvelles compétences à la carte pourraient être alors effectives pour le 1<sup>er</sup> juillet 2019. □

Contact : 02 31 06 91 75 - eau@sdec-energie.fr

<sup>(1)</sup> EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

<sup>(2)</sup> Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, 66 EPCI exercent la compétence « eau potable » et le département compte 7 syndicats de production. Il existe par ailleurs plus d'une centaine de syndicats exerçant la compétence « assainissement » dans le Calvados.



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MAIRES DU CALVADOS : LE SDEC ENERGIE SERA PRÉSENT

Comme chaque année, le SDEC ENERGIE accueillera les élus sur son stand lors de l'assemblée générale de l'Union Amicale des Maires du Calvados le 5 novembre à Pont-l'Évêque. L'occasion pour évoquer l'exercice possible de la compétence à la carte Eau et Assainissement par le syndicat.



## 54 % DES FRANÇAIS PRÊTS À PAYER PLUS CHER POUR AMÉLIORER LA PRÉSERVATION DE L'EAU

Le Centre d'information sur l'eau a publié fin août une enquête sur l'avis des Français à propos de la politique de l'eau. Environ 70 % des Français souhaitent recevoir plus d'informations sur l'eau, notamment sur le traitement et la qualité de l'eau du robinet, souligne ce nouveau sondage réalisé par Tns-Sofres pour le Centre d'information sur l'eau (CIEAU). Les sondés sont également 37 % à attendre un engagement de l'État sur l'amélioration de la qualité de l'eau, et 35 % sur la préservation des ressources. Ils sont par ailleurs 21 % à demander à l'État d'annoncer des mesures concrètes sur l'accès à l'eau potable et les aides pour les plus démunis. Enfin, 54 % des Français se disent prêts à payer l'eau du robinet plus cher pour améliorer la préservation des ressources en eau.

[www.cieau.com](http://www.cieau.com)



## GRDF TESTE UN NOUVEAU DISPOSITIF DE SURVEILLANCE DES RÉSEAUX DE GAZ : LE TRICYCLE ÉLECTRIQUE

Afin d'optimiser la surveillance pédestre dans les zones urbaines inaccessibles en voiture, GRDF teste pendant l'automne, sur certaines communes du Calvados, des tricycles spécialement équipés pour la recherche de micro-fuites de méthane, à l'instar du VSR. D'une plus longue autonomie que les véhicules électriques Twizzy déjà utilisés dans certaines zones inaccessibles aux véhicules conventionnels, ces vélos écologiques offrent l'avantage d'être disponibles en permanence, et d'être aisément utilisables dans tous les centres-villes du territoire national, y compris dans les ruelles jusqu'alors inaccessibles.



## INSTALLATION D'UNE OMBRIÈRE PHOTOVOLTAÏQUE AU SDEC ENERGIE

Le syndicat vient d'installer un démonstrateur photovoltaïque sur 2 places de parking de son bâtiment, permettant ainsi de montrer aux collectivités la possibilité d'implanter ce type de matériel avec des panneaux produits localement et installés par des entreprises normandes. L'ombrière photovoltaïque devrait permettre au SDEC ENERGIE de diminuer ses consommations électriques de l'ordre de 5 300 kWh chaque année et d'expérimenter l'autoconsommation individuelle. Le dispositif est complété par l'installation d'un mât d'éclairage public équipé d'une borne de recharge pour véhicule électrique.

Plus d'informations : 02 31 06 61 80 [energie@sdec-energie.fr](mailto:energie@sdec-energie.fr)

**TRANSITION ENERGETIQUE**

# Les outils de la Commission Consultative

Pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée jusqu'en 2020, la Commission consultative pour la Transition Energétique du SDEC ENERGIE poursuit ses travaux avec la mise en place de nouveaux outils. Ils sont accessibles aux collectivités dès cette rentrée.

**L**e SDEC ENERGIE a décidé, comme la loi de transition énergétique pour une croissance verte le lui permettait, la mise en place d'une commission consultative paritaire pour coordonner ses actions avec tous les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) du Calvados. Installée en avril 2016, celle-ci a d'abord défini sa feuille de route, avec 4 objectifs stratégiques (lire l'encadré) déclinés en 16 actions prioritaires. Ils se traduisent désormais par la mise en place d'outils concrets destinés à accompagner les

collectivités vers la transition énergétique :

■ **Un espace sur Internet qui recense les différentes aides auxquelles les collectivités peuvent prétendre pour leurs projets sur leurs bâtiments**

« Il peut s'avérer complexe de s'y retrouver parmi les différentes aides disponibles pour des projets de transition énergétique », constate Alban Raffray, Directeur du département Transition énergétique. La Commission consultative a donc décidé de mettre en ligne sur le site du SDEC ENERGIE une plateforme

qui permet aux élus de trouver l'aide qui correspond à leur projet d'efficacité énergétique ou de productions d'énergies renouvelables lié à un bâtiment public en fonction des critères qu'ils auront renseignés (collectivité, neuf ou rénovation, efficacité énergétique ou énergies renouvelables, etc.). Une cinquantaine d'aides de l'Europe, de l'État et de la Région, ainsi que les contacts référents, y sont recensés. « En centralisant l'information, cet outil permet d'éviter de passer à côté d'une aide à laquelle les collectivités pourraient prétendre et ainsi les inciter à passer à l'action ».



## INDICATEURS



**64**  
membres

dans la Commission consultative pour la Transition Energétique (32 pour le SDEC ENERGIE / 32 pour les EPCI).



**4**  
axes stratégiques



**16**  
actions prioritaires



## ■ Un atlas dynamique des potentiels EnR des territoires

Cet outil a été élaboré par le SDEC ENERGIE en collaboration avec la DREAL, la DDTM, la Région Normandie, le Conseil départemental du Calvados, l'Observatoire Régional Energie Climat Air de Normandie mais aussi Caen Normandie Métropole et Bessin Urbanisme. Il s'appuie sur le système d'information cartographique MAPEO CALVADOS (lire Dialogue n°70) et permettra aux utilisateurs, en superposant plusieurs niveaux d'information ou « calques » (données réseaux, contraintes environnementales et réglementaires, ressources renouvelables, etc.) de déterminer les

### Les 4 axes stratégiques de la Commission Consultative pour la Transition Énergétique

- > Promouvoir la planification énergétique à l'échelle des EPCI à fiscalité propre
- > Soutenir l'exemplarité des collectivités
- > Aider les collectivités à informer, mobiliser et accompagner les habitants
- > Positionner la commission comme partenaire de la transition énergétique aux différentes échelles territoriales

projets de production d'énergies renouvelables réalisables à l'échelle d'un EPCI. En test cet été, cette nouvelle fonctionnalité sur MAPEO CALVADOS est désormais disponible (il faut se rapprocher du service cartographie du SDEC ENERGIE pour obtenir son profil à [contact@mapeo-calvados.fr](mailto:contact@mapeo-calvados.fr)).

## ■ Des rencontres personnalisées pour l'élaboration du Plan Pluriannuel d'Investissement

Conformément au nouveau contrat de concession conclu avec Enedis, le SDEC ENERGIE doit élaborer, d'ici à la fin de l'année, un Plan Pluriannuel d'Investissement pour les 4 années à venir afin d'anticiper les besoins et les évolutions nécessaires sur le réseau et les travaux de renforcement ou d'extension à prévoir. Dans ce cadre, la Commission consultative pour la transition énergétique met en place des rendez-vous individuels entre le SDEC ENERGIE et toutes les communautés de communes, d'agglomération et urbaine du Calvados – soit 17 rendez-vous au total, qui seront organisés entre octobre 2018 et juin 2019 – pour connaître leurs projets, leurs besoins mais aussi « créer du lien et échanger avec eux pour coordonner les démarches », appuie Guénaëlle Carlier, ingénieure en charge du suivi de la Commission au SDEC ENERGIE. Ces données seront notamment croisées avec les diagnostics établis par le



PAROLE  
D'ÉLU

**CATHERINE  
GOURNEY-  
LECONTE**  
VICE-PRÉSIDENTE  
DU SDEC ENERGIE  
EN CHARGE DE  
L'ÉNERGIE.

## « CONFORTER LES BONNES VOLONTÉS LOCALES »

*Tous ces outils sont la concrétisation du travail mené de concert entre le SDEC ENERGIE et les EPCI du Calvados dans le cadre de la Commission Consultative pour la Transition Énergétique.*

*Cela traduit l'engagement du syndicat, depuis 80 ans, à assister et accompagner les collectivités, hier sur les réseaux, aujourd'hui sur la transition énergétique. Ce sujet peut être difficile à porter, en particulier pour les plus petites collectivités, qui n'ont pas toujours les moyens humains, techniques ou administratifs en interne pour mener les projets : être accompagné par des professionnels de l'énergie ne peut que conforter les bonnes volontés locales. Ces outils sont pour les collectivités de précieuses aides à la décision, d'autant plus importants dans le contexte de restriction budgétaire actuel.*

*Notre volonté est désormais de poursuivre le travail engagé, de manière dynamique et concrète, avec les membres de la commission, qui constitue un véritable trait d'union entre le SDEC ENERGIE et les EPCI du Calvados.*

SDEC ENERGIE dans le cadre de l'accompagnement des EPCI dans l'élaboration de leur Plan Climat Air Energie Territorial, afin d'établir un PPI le plus précis possible. Il sera, en prime, précisé et adapté annuellement en fonction des projets à mener.

## ■ Le « Défi école » : une première !

L'une des priorités définies par la Commission est de sensibiliser les habitants en s'appuyant notamment sur les écoles. Chaque communauté de communes a été invitée à choisir une école de son territoire. Pour chacune, une classe de CM2 et un enseignant ont été choisis pour chercher des solutions et établir un plan d'actions pour réduire la consommation énergétique de leur école, sur la base d'un diagnostic établi cet été par le SDEC ENERGIE. Pour cette première édition 2018-2019 de ce « Défi écoles », 7 classes sont en lice. Résultats attendus à la fin de l'année scolaire. Bravo à tous pour cet engagement ! □

Contact : Département Transition Énergétique  
02 31 06 61 80 - [energie@sdec-energie.fr](mailto:energie@sdec-energie.fr)

**COMMUNICATION**

# Pour s'équiper d'un panneau à message variable

Le SDEC ENERGIE propose depuis le début de l'année un service pour la fourniture et la pose de panneaux de communication destinés aux communes. Deux modèles sont proposés.



**A**nnoncer le forum des associations, les marchés, le prochain conseil municipal... En plus de leur journal ou de leurs « applis », les communes étaient nombreuses à souhaiter mettre en place un panneau lumineux à message variable, facilement actualisable, pour communiquer avec leurs administrés. « *Il pouvait s'avérer difficile pour elles de s'y retrouver face au foisonnement d'offres de panneaux et surtout à la complexité des contrats qui prévoient des coûts de communication et d'entretien après l'acquisition* », constate Alain Liard, vice-président du SDEC ENERGIE en charge des travaux.

Après une phase d'expérimentation l'an dernier, le SDEC ENERGIE a passé, début 2018, un marché public avec deux entreprises pour proposer ce service à ses adhérents. « *Il s'agit d'une offre clé en main, qui comprend le matériel, l'installation et les coûts de communication jusqu'en 2023\**. Elle s'accompagne d'un forfait d'entretien de 50 euros par an et par panneau », détaille l'élu.

## De 1 m<sup>2</sup> à 3 m<sup>2</sup>

Le SDEC ENERGIE propose deux modèles, en fonction des besoins de la commune et de l'emplacement envisagé avec, pour chacun, une aide de 20 à 30 % (en fonction de la catégorie de la commune). Le premier panneau, qui mesure 1 m<sup>2</sup>, a l'avantage de pouvoir se poser sur un mât d'éclairage et de se raccorder directement au réseau d'éclairage public. Il ne nécessite donc pas de travaux supplémentaires. La participation moyenne de la commune pour ce panneau est de 5 000 €.

Plus grand, le second modèle mesure 3 m<sup>2</sup> et le reste à charge est en moyenne de 7 500 € pour une seule face et 13 200 € pour une double face. Compte tenu de sa taille et de son poids, ce modèle de panneau à message variable doit être posé sur un mât indépendant (il est également raccordé au réseau d'éclairage public), ce qui nécessite des travaux complémentaires. Depuis la mise en place du service, au début de l'année, plusieurs communes ont déjà demandé au SDEC ENERGIE l'installation de ces équipements. □

**Contact : Département Éclairage et Signalisation**  
02 31 06 61 65 - [eclairage@sdec-energie.fr](mailto:eclairage@sdec-energie.fr)

*\* Ils seront renégociés à ce moment-là.*

## PAROLE D'ÉLU



**CORINE ALVADO**  
ADJOINTE AU MAIRE  
DE FONTAINE-HENRY

**« UN NOUVEL OUTIL  
DE COMMUNICATION  
CONNECTÉ »**

« *Nous souhaitons avoir un canal de communication complémentaire à notre journal trimestriel, avec un panneau nous permettant de diffuser des informations fraîches : des alertes météo, les dates des manifestations, etc. Grâce au SDEC ENERGIE et à ses aides, nous avons bénéficié d'un tarif attractif pour nous doter d'un tel équipement. C'est important pour une commune comme la nôtre, qui compte moins de 500 habitants. Le panneau a été installé cet été sur la place principale de Fontaine-Henry. Le système connecté est pratique, il suffit de se connecter à un portail web, depuis la mairie ou même chez soi ou depuis son portable pour y rentrer les informations à diffuser.* »

RETOUR  
D'EXPÉRIENCE



**PHILIPPE FEAT**  
DIRIGEANT  
DE CRÉATEUR D'IMAGE

**« UN AUTRE REGARD  
SUR LE VÉHICULE  
ÉLECTRIQUE »**

« Notre agence participe pour la deuxième année à cette édition 2018 du Normandie Electrique Tour dans le cadre de la Foire internationale de Caen. C'est un événement très ludique dans une ambiance très sympa. On rencontre d'autres entreprises, on échange avec elles et on se challenge de façon amusante, notamment sur les réseaux sociaux. L'an dernier, nous n'avions qu'une voiture et trois participants. Cette année, nous avons pris le départ avec deux véhicules bien remplis et des équipes très motivées. Ce rallye, qui n'est pas une course de vitesse, est jalonné de questions, challenges et surprises. Ce n'est que du sourire ! On ne connaît pas toujours notre région, ce qui nous a permis de découvrir le Pays d'Auge l'an dernier, les bords de l'Orne et la Suisse Normande cette année. Et puis surtout, nous avons pu nous initier à la conduite d'un véhicule électrique que nous louons pour l'épreuve. Nos jeunes salariés sont très sensibles à cette nouvelle mobilité. Sans cet événement, on n'aurait pas forcément testé ce type de véhicule, ce qui nous a amenés à porter un autre regard sur cette façon de se déplacer. Progressivement, l'idée fait son chemin. »

[www.normandie-electrique-tour.fr](http://www.normandie-electrique-tour.fr)

LE CHIFFRE

**12 ans**



Depuis 2006,  
le SDEC  
ENERGIE est  
certifié ISO 9001  
version 2008.

En juin dernier, le bureau Veritas a validé le passage de la certification du SDEC ENERGIE à la version 2015 de la norme ISO 9001, dans le respect total de ses nouvelles exigences, sans aucun écart constaté, ni aucune conformité. Par cette certification renouvelée, le SDEC ENERGIE se voit confirmé dans ses efforts quotidiens pour accroître la satisfaction de ses membres.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE NACRE

**Des panneaux solaires  
sur la piscine**

Le toit d'Aquanacre, le centre aquatique de Douvres-la-Délivrande, se dote de panneaux solaires. Un projet exemplaire pour la communauté de communes et pour le SDEC ENERGIE.



Au total, 118 modules ou panneaux solaires sont désormais installés sur le toit du centre aquatique de Douvres-la-Délivrande. Propriété de la communauté de communes Cœur de Nacre, l'équipement intercommunal à vocation sportive et touristique ouvert en 2012, va pouvoir produire de l'électricité. Très engagée dans la transition énergétique, lauréate de l'appel à initiatives « Territoire à Énergies Positives pour la Croissance Verte » (TEPCV), la collectivité multiplie les initiatives en faveur du développement durable : achat de véhicules électriques, sensibilisation des scolaires, diagnostic de performance énergétique de ses bâtiments... « Pour cette opération, baptisée Mercure, la communauté de communes nous a demandé d'étudier l'opportunité de la pose de panneaux solaires sur le toit d'Aquanacre. Nous avons donc présenté une étude », souligne Jacques Lelandais, Président du SDEC ENERGIE.

Pour mener à bien le projet, la communauté de communes a dû modifier ses statuts. Par arrêté préfectoral en date du 8 août 2017, elle a été autorisée à étendre ses compétences à la production d'énergie renouvelable. Dans ce cadre, elle a sollicité le syndicat pour son adhésion, afin de lui transférer cette compétence, en particulier pour la production d'énergie solaire photovoltaïque de la toiture du centre aquatique. Ce projet est une première pour le SDEC

ENERGIE qui l'a totalement réalisé sous sa maîtrise d'ouvrage. « Nous avons doté l'installation d'un système permettant une production maximale des panneaux : tous les deux modules, un optimiseur permet de les rendre indépendants et ainsi de mieux gérer la performance », poursuit Jérémy Bredin, ingénieur énergéticien au SDEC ENERGIE.

**D'autres projets en cours**

Sur 240 m<sup>2</sup> du toit, les 118 panneaux, tous fabriqués en Europe, vont désormais produire 31 000 kWh par an, soit la consommation de 12 foyers qui n'utilisent pas de chauffage électrique. Dans le cas de la communauté de communes Cœur de Nacre, l'électricité sera totalement revendue à EDF afin d'amortir l'investissement.

Pour que ce projet puisse voir le jour, le SDEC ENERGIE a obtenu un soutien financier de la Région Normandie (30 000 €) et de l'Europe (20 000 €).

D'autres projets de toiture solaire sont en cours : l'église de Brémoy, près de Jurques ; la salle des fêtes de Notre-Dame-de-Courson, commune déléguée au sein de la commune nouvelle de Livarot-Pays-d'Auge ; la halle des sports et le gymnase Roux de Douvres-la-Délivrande. Déjà, les panneaux de l'atelier municipal de Subles, près de Bayeux, sont en service. □

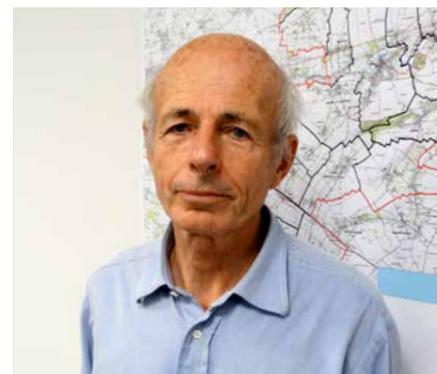
Contact : Jérémy Bredin  
02 31 06 61 66 - [jbredin@sdec-energie.fr](mailto:jbredin@sdec-energie.fr)

## EN MISSION

### « Le bois-énergie pour alimenter une chaufferie, une opportunité pour les communes rurales »

**MATHIEU FLEURY**  
DIRECTEUR DE BIOMASSE NORMANDIE

Pour une commune rurale, se lancer dans un projet bois-énergie devrait être désormais plus facile. Pour développer les chaufferies bois, le SDEC ENERGIE a passé cet été un partenariat avec Biomasse Normandie<sup>(1)</sup>, dans le cadre d'une convention sur 3 ans. « L'enjeu est que les communes rurales puissent s'appuyer sur des structures comme le SDEC ENERGIE », résume Mathieu Fleury, Directeur de Biomasse Normandie.



© Philippe Jaurès

## PAROLE À...

**PIERRE DE PONCINS**  
MAIRE DE CRÉPON

### BIENTÔT TOUS LES RÉSEAUX AÉRIENS EFFACÉS

**Votre commune a mené cet été un programme d'effacement coordonné des réseaux. Pourquoi avez-vous engagé cette démarche ?**

Il s'agit pour Crépon de poursuivre une dynamique engagée lors d'une première campagne en 1996. D'autres ont suivi en 2004 et 2012. Avec ce chantier mené de mai à juillet, nous sommes au deux tiers des effacements des réseaux sur la commune. Nous envisageons de boucler le dernier tiers d'ici 2020. Au-delà du gain esthétique évident qui embellit les rues et valorise le patrimoine foncier, ces opérations renouvellent des installations souvent anciennes, et contribuent ainsi à améliorer notamment la qualité de l'énergie distribuée. Elles permettent d'équiper la commune des réseaux nécessaires à son développement : l'enfouissement des fils aériens électriques et téléphoniques, le déploiement de fourreaux de fibre optique, la modernisation de l'éclairage public. Ainsi, 22 nouveaux candélabres à LED ont été installés pour une meilleure efficacité lumineuse et énergétique. Ces travaux sont aussi l'occasion de faire des aménagements de voirie pour améliorer la sécurité routière.

**Quel est le bilan des opérations sur le plan technique et financier ?**

Le chantier, rue de Bayeux, s'est très bien déroulé. J'ai apprécié l'implication de mon interlocuteur au SDEC ENERGIE, Yann Lebouteiller, et le sérieux de l'entreprise Garczynski-Traploir, basée à Ifs. Près de 550 m de réseaux ont été déposés et enfouis, avec des conditions financières intéressantes, car le pourcentage de fils nus électriques éradiqués nous a donné droit à des aides plus importantes. Concrètement, la part communale estimée au départ à 70 000 € est descendue à 39 000 € (affectés à notre budget de fonctionnement). Globalement, c'est le SDEC ENERGIE qui a financé la majeure partie des opérations, dont le coût global est de plus de 205 000 € TTC.

« Aborder plus sereinement les projets »

Les collectivités de 2 000 à 5 000 habitants, disposant d'équipements collectifs (maison de retraite, école, piscine, etc.) « n'ont pas nécessairement les ressources internes pour lancer ces projets bois-énergie pourtant viables économiquement. » L'objectif de ce partenariat est donc que ces collectivités abordent sereinement ce type de projets en disposant de l'expertise du SDEC ENERGIE et de Biomasse Normandie.

La convention passée entre le SDEC ENERGIE et Biomasse Normandie vise à une meilleure mutualisation de l'ingénierie et des moyens techniques entre les deux partenaires. Biomasse accompagnera notamment le SDEC ENERGIE sur l'identification de projets. « Notre connaissance des projets dans le Calvados nous permet d'orienter les collectivités porteuses vers le SDEC ENERGIE pour leur mise en œuvre. » L'appui de Biomasse Normandie va aussi s'exercer sur d'autres champs, comme

l'analyse technico-économique des dossiers, un conseil sur les aides mobilisables, la définition d'un tarif de vente de l'énergie ou les phases de consultation. « Sur ce dernier volet par exemple, Biomasse peut s'assurer que les cahiers des charges intègrent bien les spécificités liées aux projets bois-énergie. »

In fine, ce rapprochement SDEC ENERGIE - Biomasse Normandie doit favoriser l'émergence de nouveaux projets de chaufferies, avec ou sans réseau de chaleur. Combien ? Mathieu Fleury espère voir se concrétiser une quinzaine de projets d'ici 3 ans dans le Calvados grâce à cette convention. Le tout dans un climat de redécoupage de la filière, où les grandes collectivités montrent l'exemple à l'instar de Caen la mer qui initie plusieurs projets en ce moment. □

Contact : [m.fleury@biomasse-normandie.fr](mailto:m.fleury@biomasse-normandie.fr)

<sup>(1)</sup> Association créée en 1983, Biomasse Normandie compte 20 salariés aujourd'hui. Elle étudie et met en œuvre des solutions autour des énergies renouvelables, notamment le bois-énergie.

## TELEX...

**1<sup>er</sup> au 15 octobre** Commissions Locales d'Énergie • **Courant novembre** Réunions d'informations, en partenariat avec ENEDIS, sur la maîtrise d'ouvrage des travaux sur le réseau électrique • **20 novembre** Commission consultative pour la **transition énergétique** • **6 décembre** Visite d'une installation de **méthanisation** à Liffré (35) • **13 décembre** Comité syndical à la CCI à Saint-Contest

Informations et inscriptions sur [sdec-energie.fr](http://sdec-energie.fr)